



DOSSIER
BUDGET



Pages 6 à 9

**2024 ANNÉE
OLYMPIQUE
ET PARALYMPIQUE**

Page 10

DÉVELOPPEMENT DE LA Z.A.C.
DE LA TUILERIE



Pages 12



Trait d'Union
n°244 - ISSN 1266-6939

- DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Clémence POUGET
- DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
Mathieu HABERT
- MISE EN PAGE
Mathieu HABERT
Raphaël PIOVESANA
- SECRÉTARIAT
Murielle LEHNHART
- RÉDACTION
Service Communication
- CRÉDIT PHOTO
Jérémy SERTIER
Alicia DASCOLI
Adobe Stock
- TV YUTZ
Jérémy SERTIER
- CONTACT
Tél. 03 82 82 26 11
communication@mairie-yutz.fr
- HÔTEL DE VILLE
107 Grand' rue
57970 Yutz
Tél. 03 82 82 26 82

9 000 exemplaires - Imprimerie L'Huillier - Florange

Ne pas jeter sur la voie publique.

Ne peut être vendu.

Les textes, dessins, photos ou illustrations fournis doivent avoir fait l'objet d'une vérification, par leurs auteurs, sur les droits de reproduction.

Distribué par : BAL France - Evry



SOMMAIRE

04 ▪ Retour sur les Conseils

06 ▪ Dossier : budget 2024

10 ▪ 2024 année Olympique
et paralympique

12 ▪ Z.A.C. de la Tuilerie

14 ▪ Colis aux aînés

16 ▪ Être acteur de sa ville !

18 ▪ Retour sur les festivités
de la Saint-Nicolas

20 ▪ Les travaux dans la ville

22 ▪ Saison culturelle 2023-24

24 ▪ Concerts École Municipale
de Musique

26 ▪ Expression des groupes politiques

28 ▪ Agenda des manifestations

30 ▪ État civil

Yussoises, Yussois,

Outre les difficultés que nous connaissons tous depuis les crises successives des trois dernières années, 2023 restera comme une année historique pour la ville de Yutz et la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville.

En effet, les 13 conseils municipaux des communes qui la composent, ont validé, à la quasi-unanimité, la création d'une nouvelle communauté d'agglomération plus forte pour répondre plus efficacement aux grands enjeux de demain que sont la mobilité, la santé, le développement économique, l'université et la transition énergétique.



En fusionnant avec la communauté d'agglomération du Val de Fensch, cette nouvelle collectivité d'environ 150 000 habitants nous permettra d'être force de proposition et de persuasion face à nos voisins luxembourgeois et à l'Eurométropole de Metz.

Pour les Yussoises et les Yussois, ce changement historique qui s'appliquera dès le 1^{er} janvier 2026, n'aura aucune conséquence financière ni structurelle sur nos vies quotidiennes. Les compétences et la fiscalité perçues sont quasiment les mêmes et nos bassins de vie et les problématiques qui en découlent sont comparables.

Les deux sièges, l'un à Yutz, l'autre à Hayange, seront conservés pour assurer un service de proximité de qualité auprès des administrés et quelques économies d'échelle substantielles sur le personnel encadrant seront réalisées.

Historique, 2024 le sera également en tant que Français d'une part, puisque notre pays aura l'immense privilège d'accueillir pour la troisième fois les Jeux Olympiques l'été prochain. D'autre part, elle le sera également pour Yutz, qui le 27 juin 2024, sera une des 400 villes françaises traversées par le relais de la flamme 76 ans après son dernier passage.

Cet événement planétaire et son passage à Yutz, unique dans une vie, je le souhaite le plus populaire et festif possible même si je mesure les dispositifs de sécurité très contraignants liés à son organisation.

2024 sera également marquée par le 80^e anniversaire de la Libération de la ville de Yutz par les alliés en novembre 1944, événement mémorable de l'Histoire de notre Ville, lequel nous permet de vivre dans un pays libre et en paix portant fièrement les valeurs de la République française.

Au nom de l'ensemble des agents et des élus de la ville de Yutz, je vous souhaite une heureuse et flamboyante année 2024.

Si 2024 sera fructueuse en terme de réalisation de projets pour la ville de Yutz, je formule le vœu qu'elle le soit également dans vos vies personnelles et professionnelles respectives et qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite ainsi qu'à l'ensemble de vos proches.

Clémence POUGET
Maire de Yutz

RETOUR *SUR* LES CONSEILS



CRÉATION D'UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION (POINT N°1 - CM DU 29/11/2023)

Le 16 octobre 2023, le Préfet de la Moselle a transmis à la Ville l'arrêté préfectoral fixant le projet de périmètre de la Communauté d'agglomération issue du rapprochement des Communautés d'Agglomération «Portes de France-Thionville» (C.A.P.F.T) et du « Val de Fensch » (C.A.V.F.). Le nouveau périmètre réunira un total de 23 communes.

Celui-ci sera créé à compter du 1^{er} janvier 2026, se dénommerait « Thionville - Fensch Agglomération » et aura son siège social dans les locaux de l'Hôtel de communauté à Yutz.

QUELS SONT LES AVANTAGES D'UN TEL PROJET ?

- **Coordination des politiques publiques :** cela facilitera la coordination des politiques publiques sur un territoire plus vaste. Cela permettra une approche plus cohérente et intégrée pour aborder les défis communs tels que le développement économique, l'aménagement du territoire et les services publics.
- **Renforcement de la capacité financière :** une agglomération plus grande bénéficiera d'une base financière plus solide, avec des ressources fiscales plus étendues. Cela permettra d'investir davantage dans des projets d'infrastructures, de mobilité, de développement économique et social.
- **Amélioration de la représentation politique :** bénéficier d'une meilleure représentation politique des habitants et des acteurs économiques au sein de la nouvelle entité.

- **Développement économique et renforcement de l'attractivité :** en rassemblant des zones économiques, la fusion pourra favoriser un environnement propice au développement des entreprises, à la création d'emplois et à l'attraction d'investissements. La taille plus importante pourra offrir des opportunités nouvelles et renforcer la visibilité du territoire sur la scène nationale voire internationale.

- **Optimisation des compétences :** la synergie des compétences spécifiques présentes dans chaque communauté amènera à une meilleure utilisation des expertises et à une gestion plus efficace.

- **Une meilleure gestion des ressources naturelles :** Les deux communautés d'agglomération partageant des ressources naturelles et faisant face à des enjeux environnementaux communs, la fusion peut permettre une gestion plus cohérente et durable de ces éléments en lien avec les nouvelles exigences environnementales de la loi "Climat-Résilience" du 22 août 2021.



CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PLACIERS (POINT N°8 - CM DU 29/11/2023)

Considérant le besoin de la commune de Yutz de disposer d'un agent capable d'organiser, placer et encaisser les commerçants du marché hebdomadaire, il a été décidé de conclure une convention avec la ville de Thionville.

En effet, cette dernière dispose de deux placiers qui seraient mis alternativement à disposition de la ville de Yutz, pour une durée de quatre heures hebdomadaires, de 6h à 10h, pour un coût annuel estimé à 6 500 €.



MISE EN ŒUVRE DU COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (POINT N°3 - CM DU 13/12/2023)

Un engagement en faveur de l'attractivité de la Ville par la valorisation et la reconnaissance des agents.

Le Complément Indemnitaire Annuel (C.I.A.), créé en 2018, est une prime « facultative » qui vise à valoriser l'engagement professionnel et la manière de servir des agents publics.

La mise en place de cette prime va au-delà de la simple gratification monétaire versée annuellement ; elle témoigne d'une culture d'appréciation au sein de la collectivité et permet de renforcer un environnement de travail où chaque agent se sent valorisé et motivé à donner le meilleur de lui-même pour rendre les meilleurs services aux Yussois.

La reconnaissance est un élément clé de la satisfaction au travail et le C.I.A. matérialise cette reconnaissance en valorisant les agents méritants pour leurs efforts et leur engagement.

De plus, dans un contexte professionnel de plus en plus concurrentiel, la gestion des ressources humaines revêt une importance cruciale. L'attractivité d'une organisation repose en grande partie sur sa capacité à attirer et à retenir des talents de qualité. Le CIA se positionne comme un levier essentiel dans cette démarche. En offrant des incitations financières supplémentaires, il suscite l'intérêt des professionnels qualifiés et compétents, renforçant ainsi l'image d'une ville où il fait bon travailler.

La mise en place du C.I.A. représente une initiative stratégique visant à renforcer l'attractivité, la valorisation et la reconnaissance des agents.

Réunions publiques



Tout au long de l'année, les élus s'engagent à être proches des Yussois, participant activement aux nombreuses manifestations qui animent la vie locale. Ces événements ne sont pas seulement des moments festifs, mais également des occasions privilégiées d'échange et de discussion sur notre cadre de vie.

Dans l'optique de répondre aux interrogations et aux attentes des Yussois et par souci de transparence et de proximité, les élus ont récemment organisé une réunion publique le 18 décembre dernier à l'amphY. Cet événement a permis aux habitants de dialoguer directement avec leurs représentants. Les sujets abordés ont été divers, allant des projets en cours aux initiatives à venir, en passant par les préoccupations et attentes des citoyens.

Une nouvelle rencontre est déjà programmée mercredi 13 mars 2024 à 20h00 à la salle Bestien. Cette fois-ci, le focus sera mis sur les différentes requalifications de voiries et les travaux associés.

Les élus souhaitent ainsi discuter ouvertement avec les Yussois des transformations à venir pour améliorer la circulation et notre qualité de vie.

**RÉUNION
Publique**
d'information

**MERCREDI 13
MARS 2024**
à 20H00
salle Bestien



Dossier BUDGET 2024

« FAIRE TOUJOURS MIEUX AVEC MOINS »

Le contexte économique inflationniste et les différentes augmentations incompressibles de la masse salariale réduisent considérablement les marges de manœuvre budgétaires. Sur les deux derniers exercices successifs, c'est plus d'1 M€ d'augmentation des dépenses de fonctionnement, à service égal, sans pour autant que ces dépenses ne soient comblées par de nouvelles recettes.

Malgré cela, la Ville doit impérativement investir pour améliorer ses infrastructures (Val Joyeux, bâtiment multifonctionnel et requalification de voiries) tout en engageant une politique volontariste en faveur de la transition écologique et énergétique. C'est tout le sens des investissements faits depuis 2020, puis à venir, comme par exemple, les végétalisations de cours d'école, la création de parkings désimperméabilisés, le déploiement du Plan Vélo, la création d'îlots de fraîcheur ou encore l'isolation thermique par l'extérieur de certains bâtiments.

Pour autant, la Ville intensifie sa politique ambitieuse en matière d'événements et de manifestations en cette année olympique, et compte maintenir son soutien humain, technique et financier aux associations yussoises.

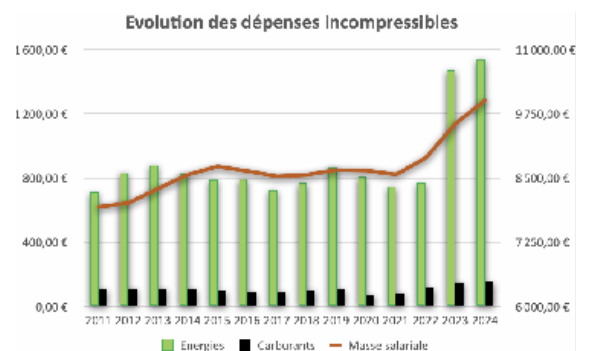
Malgré ces difficultés, la Ville souhaite, comme elle s'y était engagée, ne pas augmenter son taux d'imposition, ce qui contribuera à limiter son autofinancement et augmentera son endettement.

Par conséquent, la réalisation du programme d'investissement prévu au plan pluriannuel nécessitera un soutien important de nos partenaires institutionnels, comme l'Etat, l'Europe, la Région Grand Est, le Département de la Moselle, la Caisse d'Allocations Familiales ou encore l'Agence de l'Eau, entre-autres.

Depuis janvier 2022, malgré les efforts consentis par tous et les mesures mises en place (extinction de l'éclairage public la nuit, baisse des températures de consigne dans les bâtiments...), les consommations en gaz et en électricité ont diminué mais leur coût est passé de 750 000 € À 1,5 million d'euros.

Elles ont donc doublé tandis que les légitimes revalorisations salariales des agents publics, imposées par l'Etat, représentent elles aussi plus de 700 000 € par an.

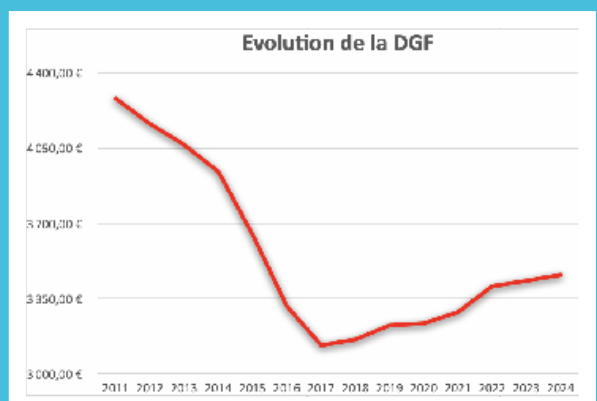
Tout cela représente une augmentation des dépenses incompressibles de **1,4 MILLION SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT.**



Des dotations à la baisse

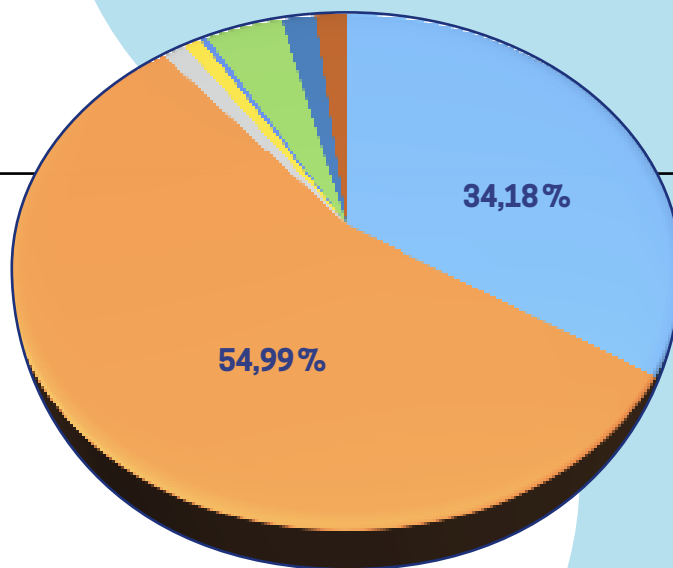
Côté recettes, l'Etat redistribue aux communes la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.). Celle-ci a diminué depuis 2011 sur l'ensemble des communes françaises et s'est accentuée en 2014-2015 afin de réduire le déficit public de l'Etat français.

Pour la ville de Yutz, la D.G.F. est passée de 4,3 millions d'euros en 2011 contre 3,4 millions d'euros en 2023 soit 900 000 € de recettes en moins par an.



DÉCOMPOSITION DES CHARGES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
MONTANT TOTAL : 19 506 000 €

Service	Montant en €	%
Charges à caractère général	6 223 109,32 €	34,18 %
Personnel	10 011 500 €	54,99 %
Atténuation de produit	246 000 €	1,35 %
Indemnité des élus	185 000 €	1,02 %
Politique de la Ville	70 900 €	0,39 %
Subventions aux associations	790 935 €	4,34 %
Contributions et divers	356 999,65 €	1,96 %
Charges financières	319 031,94 €	1,75 %
Charges exceptionnelles	3 000,00 €	0,02 %
TOTAL	18 206 475,91 €	



Des engagements tenus !

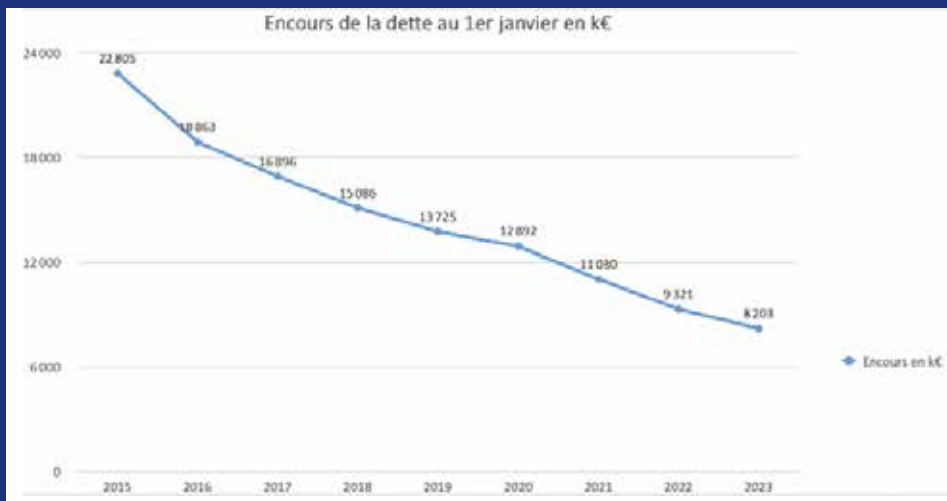
L'ensemble de ces investissements, les plus importants connus à Yutz depuis de nombreuses années, s'inscrivent dans la volonté municipale de **NE PAS AUGMENTER LE TAUX D'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE** en 2024 et de maintenir un endettement inférieur à 1 200 € par habitant !

➔ Depuis 2020, le taux d'imposition de la taxe foncière a été maintenu à **40,39%**



ENCOURS DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER EN K€

Au 1^{er} janvier 2023, l'encours de dette par habitant s'élevait à **471 €** et continuait de se situer largement en-dessous de la moyenne nationale des communes de la strate qui est de **816 €** par habitant. Compte tenu des lourds investissements à venir, l'encours de dette augmentera dès l'an prochain.



Source : collectivites-locales.gouv.fr

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

9 648 647 €

LES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT PRÉVUES SUR L'EXERCICE 2024 SE DÉCOMPOSENT COMME SUIT :

■ AMÉNAGEMENT DE LA VILLE :

- Construction d'un bâtiment multifonctionnel comprenant :
 - Un nouveau lieu de restauration scolaire pouvant accueillir plus de 300 écoliers répondant aux besoins grandissants ;
 - Une nouvelle bibliothèque ;
 - L'accueil périscolaire du groupe scolaire Saint-Exupéry
 - 4 salles de réunion de 50 m² modulables en une salle de 100 m² pour les associations et les services de la Ville ;
 - Le Centre Communal d'Action Sociale et la Direction de la solidarité et de l'emploi permettant ainsi de ne plus être locataire du bâtiment actuel.
- Création d'un îlot de fraîcheur sur l'esplanade de la Brasserie ;
- Développement du réseau de déplacements doux (plan vélo, offre de stationnement, passage piéton Avenue des Nations...) : **25 000 €** ;
- Modification de l'éclairage public pour un éclairage LED plus économique : **260 000 €**
- Mise en place de panneaux photovoltaïques afin de réduire nos dépenses énergétiques mais aussi de produire une énergie décarbonée : **340 000 €**.

■ VOIRIES :

- Opérations de voiries : **380 000 €** (éclairage et sécurisation passages piétons ADN/Roosevelt, Rue CHATEAUBRIAND) ;
- Requalification de la rue Anatole FRANCE ;
- Réfection de la rue Henri DUNANT ;
- Réfection de la rue CHATEAUBRIAND.

1

■ REQUALIFICATION RUE ANATOLE FRANCE

COÛT : 1,8 M€
DONT 1,65 M€ EN 2024



2

■ REQUALIFICATION RUE HENRI DUNANT

COÛT : 1,5 M€
DONT 500 000 M€ EN 2024



3

■ REQUALIFICATION RUE CHATEAUBRIAND

COÛT : 250 000 €



▪ SPORTS :

- Création d'un skatepark ainsi que deux terrains de basket 3*3 : **330 000 €** ;
- Vestiaires gymnase SAINT-EXUPÉRY : **300 000€**

▪ SCOLAIRE ET JEUNESSE :

- Végétalisation de la cour de l'école élémentaire PEGUY : **135 000 €** ;
- Changement des luminaires dans les écoles : **53 000 €** ;
- Développement des outils numériques pédagogiques dans les écoles (V.P.I., ordinateurs...) : **23 000 €** ;
- Peintures des locaux de l'École Municipale de Musique : **50 000 €** ;
- Sanitaires élémentaire SAINT-EXUPÉRY : **79 000 €** ;
- Rénovation de la MJC : **100 000 €**.

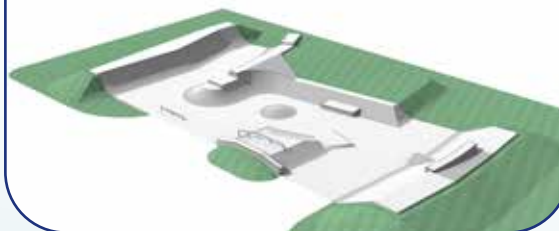
▪ SÉCURITÉ :

- Vidéoprotection : **50 000 €** ;
- Équipement Police Municipale : **18 000 €** ;
- Système d'alarme des bâtiments communaux : **50 000€**.

...

6

▪ SKATEPARK :



7

▪ TERRAINS DE BASKET 3X3 :



4

▪ NOUVEAU BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL COÛT TOTAL DU PROJET : 10,5 M€ DONT 845 000 € EN 2024



5

5

▪ NOUVEAU VAL JOYEUX COÛT : 2,9 M€ DONT 1,35 M€ EN 2024



2024 ANNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE



YUTZ SE PRÉPARE POUR UNE ANNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE MÉMORABLE !

L'année 2024 s'annonce comme une période exceptionnelle pour la ville de Yutz qui a décidé de s'inscrire pleinement dans l'esprit olympique. Cette nouvelle année marque le début d'une aventure sportive et culturelle unique, mettant en avant la diversité et le dynamisme du sport à Yutz à travers l'engagement des acteurs et des associations de la ville.

Parmi les moments forts prévus la cérémonie des Lauréats du Sport qui aura lieu début janvier sera l'occasion de mettre en lumière les adhérents, arbitres, bénévoles ou encore les entraîneurs de nos associations sportives.



Le 24 février prochain, au gymnase MERMOZ, une **RENCONTRE NATIONALE DE BOXE FÉMININE** attirera les amateurs de ce noble

art pour un spectacle opposant l'athlète professionnelle locale, Lorye RUYER à Elsa HEMAT.

▪ **LORYE RUYER** qui a rejoint l'A.S. Boxe de Yutz cette année, est quant à elle une ancienne membre de l'équipe de France féminine de Boxe entre 2017 et 2022. Elle a défendu les couleurs de la France durant des tournois internationaux, les championnats d'Europe et les championnats du monde civil et militaire où elle a terminé médaille de bronze et vice-championne de France.

▪ **ELSA HEMAT** est devenue, en octobre 2021 et à l'âge de 39 ans, championne de France professionnelle des poids super-légers. Elle fut également plusieurs fois championne de France de semi-contact, championne de France de full-contact en 2004, championne d'Europe de full-contact en 2011 et Vice-championne du monde en kickboxing en 2011.

Ces deux championnes aux palmarès impressionnants offriront à n'en pas douter un spectacle exceptionnel.



Pour la première fois en 2024, la compétition de "breaking", discipline issue de la culture hip hop, s'inscrira au programme des Jeux Olympiques.

Pour marquer cette accession aux J.O., une grande rencontre internationale est prévue le 20 avril au gymnase MERMOZ.

Le **"BATTLE MIX"** verra performer de nombreux athlètes de renommée internationale venus des quatre coins du monde (Japon, Corée, Brésil, Allemagne, Italie, Suisse, ...)

Avec sa dimension acrobatique, ses figures au sol, ces sportifs enchaîneront les « powermoves » comme les coupoles, les six-step ou encore les freezes en s'adaptant et en improvisant sur le son du DJ pour s'adjuger les votes des juges.

Cette compétition de battle de danse promet d'être une explosion d'énergie et de créativité.



Les amateurs de rugby auront également leur part d'émotion avec la tenue les 16 et 17 mai, au stade VASQUEZ, du championnat de France UGSEL de rugby à 7 féminin.

Organisé par la Fédération sportive éducative de l'enseignement catholique ce **TOURNOI NATIONAL** réunira plus de 200 joueuses d'équipes de tout l'hexagone. C'est une opportunité de démontrer la qualité de ces pratiquantes envers un sport réputé « correct mais viril ».



Enfin, le point d'orgue de cette année olympique et paralympique à Yutz sera le passage de la Flamme le 27 juin prochain. Cet événement fédérateur rassemblera les communes de Yutz et Thionville autour de la "flamme sacrée", symbolisant l'esprit sportif et l'unité. Les écoles se mobiliseront, offrant aux enfants l'occasion de vivre un moment exceptionnel et les associations sportives yussoises participeront activement en proposant un village olympique dynamique.

Le programme de la journée prévoit des animations musicales ajoutant une dimension culturelle à cette célébration sportive. Yutz aspire à faire de cette journée un mélange parfait entre le sport et la culture, unissant les Yussois et les Thionvillois autour de valeurs communes. En résumé, l'année 2024 sera mémorable pour Yutz qui s'apprête à accueillir des événements d'envergure, mobilisant ses habitants, ses écoles et ses associations, créant ainsi une expérience olympique inoubliable qui restera gravée dans les mémoires.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Yutz confirme son statut de "VILLE QUI VIT LE SPORT" en investissant dans de nouveaux équipements sportifs qui sortiront de terre d'ici le mois de juin.

Le skateboard et le basket 3x3 ayant fait leur entrée aux Jeux Olympiques d'été de 2021, la Ville a lancé des études pour la construction d'un espace pour la pratique de sports urbains. Au programme, un skatepark de 450m² en béton et un terrain de basket 3x3 adapté à la pratique du basket fauteuil vont intégrer l'Aéroparc. Yutz souhaite ainsi contribuer à la démocratisation de ces pratiques urbaines et encourager la pratique physique ou sportive régulière.

Montant de ces nouveaux équipements : 330 000 €



Z.A.C. DE LA TUILERIE

Le site dit « ZAC de la Tuilerie », projet d'aménagement de type Zone d'Aménagement Concerté d'une superficie de 14,5 ha, est situé entre l'avenue des Nations et les voies ferrées qui longent les bords de la Moselle en direction de Basse-Ham, sur des friches industrielles. À sa création en 2011, les objectifs principaux de cette opération d'aménagement étaient la maîtrise du développement urbain, du prix du foncier, la mixité des modes d'habitat, la création de services et de modes de déplacements doux, la qualité architecturale et le développement durable.

La SODEVAM s'est vue confier la réalisation de ce projet grâce à une concession d'aménagement approuvée par le Conseil municipal le 12 septembre 2011. Cette concession détaille les diverses missions liées à l'opération, allant de l'acquisition des terrains à l'aménagement des sols et à la création des infrastructures nécessaires, jusqu'à la cession des terrains aux opérateurs.

Le programme comprenait la réalisation des aménagements suivants :

- la réalisation d'environ 855 logements (hypothèse haute) sous forme d'habitat collectif, d'habitat intermédiaire ou groupé, de logements locatifs aidés et de résidences sociales ;
- la réalisation d'une large allée plantée le long du cimetière ;
- la réalisation de voies comportant des noues et des stationnements entourant la nécropole existante ;
- la déconstruction de certains bâtiments dont celle d'un bâtiment des ateliers municipaux ;
- l'aménagement d'un merlon paysager le long des voies ferrées pour le traitement des terres polluées et pour apporter une isolation phonique aux futures habitations.

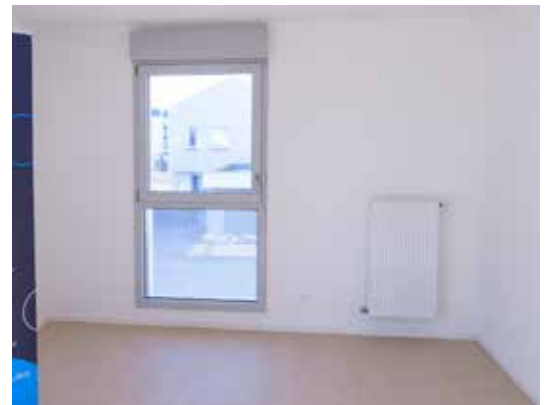
OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

Des logements étudiants et jeunes actifs :

Dans le cadre d'un engagement en faveur de l'efficacité énergétique, un nouveau programme immobilier doté du label RT 2012 a été lancé à la rentrée de septembre.

Une attention particulière a été portée sur la faible consommation énergétique. Ce projet propose aujourd'hui 38 nouveaux logements, allant du T2 au T5, offrant un cadre de vie moderne et écologique à des loyers modérés.

Plus d'informations sur : www.vivest.fr



Résidence Sénior :

Un projet d'aménagement d'une résidence locative orientée seniors est en cours afin d'offrir une soixantaine d'appartements dédiés bénéficiant d'équipements favorisant le maintien à domicile des personnes âgées. Réalisation prévue courant 2025.



Commerce :

Pour que l'offre de service puisse répondre au mieux à ces nouveaux logements, la construction d'un nouveau supermarché de l'enseigne Norma débutera prochainement. Actuellement locataire, Norma souhaite s'implanter définitivement à Yutz dans un bâtiment d'une superficie d'environ 1 000 m² de vente répondant aux normes environnementales actuelles. L'enseigne s'engage également à réaliser des aménagements paysagers de qualité.





CESSION DE 1 000 M² D'ATELIERS COMMUNAUX

Le projet de la Z.A.C. de la TUILERIE voté en 2011 sous-entendait l'urbanisation des ateliers municipaux. Néanmoins, à ce stade, l'urbanisation complète du site n'est plus envisageable laissant à la Ville un déficit à combler de 1,7 M €. En effet, depuis l'engagement de l'opération, aucune opportunité foncière et/ou immobilière dans l'ancien n'a permis à la Ville de délocaliser les ateliers. Par ailleurs, l'aménagement neuf d'une telle structure a été évalué à environ 4 M € H.T.

Aussi, la Municipalité a dû trouver une solution pour réduire ce déficit malgré la conjoncture actuelle. Une étude a révélé que la vente d'une parcelle de 7 100 m² pour la construction de 50 à 60 logements permettrait de combler ce déficit de 1 M €.

La volonté serait de céder 5 200 m² des ateliers municipaux (dont 1 000 m² de bâti aujourd'hui très peu utilisés) et 1 900 m² situés le long de la rue de la Barrière.

Les nouvelles exigences de la Ville, établies en 2021, doivent être respectées pour la construction de ces logements, notamment en ce qui concerne le stationnement, la préservation du patrimoine naturel et les aménagements paysagers.

Dès lors, le bilan prévisionnel de l'opération ferait apparaître un déficit de 600 000 €. Ce montant a déjà été prévu dans le budget de la Ville et sera réparti sur six exercices successifs.



UNE OPPORTUNITÉ ÉNERGÉTIQUE :

Malgré les difficultés engendrées par ce dossier datant de 2011, la Ville a su percevoir dans ce contexte l'opportunité de réaliser un ambitieux projet d'énergie photovoltaïque.

En effet, face à l'inflation et à la charge que représentent les dépenses énergétiques, les élus ont décidé de lancer une étude pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments des ateliers communaux restants, ainsi que sur la partie du terrain PINCK dont les terres sont trop polluées pour imaginer l'aménagement de projets rentables.

Cela représenterait de nombreux avantages pour la commune, notamment en termes de durabilité, d'économies d'énergie et de réduction des coûts.



Colis aux **AÎNÉS**



Chaque année, à l'approche des fêtes de fin d'année, la Ville a souhaité apporter une attention particulière aux Yussois âgés de 70 ans et plus qui n'avaient pas participé aux banquets.

Les 29 et 30 novembre derniers, les élus étaient donc présents à l'amphY pour remettre le traditionnel colis composé, par l'Abeille de Lorraine de Yutz, de douceurs sucrées et salées locales. L'occasion également d'exprimer un mot réconfortant, de partager un sourire, d'envoyer un message optimiste, voire d'offrir une petite friandise. Des gestes qui peuvent parfois apporter un peu de joie et d'espoir et qui favorise ce lien social si essentiel.

626 colis pour les personnes seules et 252 colis pour les couples ont ainsi été distribués à nos aînés qui s'étaient inscrits. Au menu, de la confiture de pêche de La Fée Maraîchère, des lentilles vertes de la Ferme de Neudelage, un bocal de pâté de foie de Philippe REINHARDT, Le Charcutier Traiteur,



une boîte de mendiants de Loic et Anais ABRAHAM, chocolatiers yussois et du miel de printemps de l'abeille de Lorraine, apiculteur yussois également, le tout accompagné d'une bouteille de vin moelleux.



Mobiliser contre les violences **FAITES AUX FEMMES**

Chaque jour dans notre pays, des femmes sont victimes de violences psychologiques, verbales, physiques ou sexuelles. Au 17 novembre 2023, on dénombrait 121 féminicides depuis le début de l'année. Ces violences ne sont pas une fatalité et il est nécessaire d'en parler et d'informer le plus grand nombre.

Ainsi le 5 décembre à l'amphY était programmée la pièce de théâtre "TOUT LE MONDE SAVAIT". Interprétée par Sylvie TESTUD, récompensée du Molière du seul-en-scène 2023, cette pièce raconte l'histoire de Valérie BACOT. L'histoire d'un silence meurtrier, du dysfonctionnement des institutions, d'une difficulté à entendre et prendre en compte la parole des victimes. Lors de cette soirée, la Direction de la Solidarité de la Ville, la Police municipale, l'Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes (A.T.A.V.) et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F.) étaient présents afin de sensibiliser le public et de promouvoir des actions pour lutter contre ce fléau.



L'occasion aussi de rappeler qu'un grand nombre d'associations de notre territoire se mobilisent pour venir en aide aux victimes.



THÉ **DANSANT**



Après seulement deux éditions, le Thé Dansant organisé par la Direction de la Solidarité avec le soutien des Conseils des Jeunes et des Enfants, est devenu un rendez-vous à ne pas manquer pour les Yussois de 70 ans et plus.

Le 3 février à l'amphY, le temps d'un après-midi sur le thème du carnaval, chacun se prêtera au jeu pour partager quelques pas de danse, valse, polka sur les airs proposés par Quentin BARRE ancien membre du C.M.J. Les jeunes organisateurs, quant à eux, se mettront au service de leurs aînés pour leur proposer boissons et collations autour d'échanges conviviaux et intergénérationnels.

Inscriptions avant le 27 janvier 2024 auprès de la Direction de la Solidarité - 93 rue Roosevelt à Yutz
 solidarite@mairie-yutz.fr
 Tél. : 03 82 82 26 15

Appel à la vigilance **PLAN GRAND FROID**



Avec la baisse des températures, les services de l'État se mobilisent pour permettre plus d'hébergements aux plus vulnérables et renforcer le service du 115. C'est pourquoi, la veille saisonnière est activée depuis le 1^{er} novembre et ce jusqu'au 31 mars 2024.

Elle a pour objectif de prendre des mesures préventives ou curatives afin de répondre aux besoins sanitaires et sociaux des populations et notamment celles les plus vulnérables.

Ce renforcement général de la mobilisation des services de l'État se traduit par le renforcement de toutes les équipes de maraudes, pédestres, véhiculées, nocturnes (Samu Social, associations, etc.). Celles-ci vont à la rencontre de tous les publics.

Si vous êtes témoin d'une personne vivant dans la rue ou dans de mauvaises conditions (manque de chauffage – situation de vulnérabilité), prenez contact avec le C.C.A.S. au 03 82 82 26 15.

8 069,67€

POUR LA BONNE CAUSE

Les 13 et 14 octobre derniers, les élus, agents de la Ville, bénévoles et associations yussoises étaient mobilisés autour de l'Association de Parents et Amis de Personnes Inadaptées Mentales (A.P.E.I.) lors de l'opération des Brioches de l'Amitié.

Présents sur le marché hebdomadaire mais aussi dans les différents quartiers de la ville, les bénévoles ont arpenté les rues pour récolter les dons qui contribueront à la création d'un foyer d'accueil pour personnes handicapées adultes sur le site de Volkrange.

Cette vente qui avait également été organisée sur les accueils périscolaires a permis de récolter la somme de



8 069,67 €. Un résultat exceptionnel témoignant de la générosité et de l'esprit de solidarité qui animent les Yussois.

Nous tenons à vous remercier toutes et tous pour le bon accueil que vous avez réservé à celles et ceux qui ont participé à cette belle campagne.

ÊTRE ACTEUR DE SA VILLE !

C'est sur ce postulat que de jeunes Yussois des écoles élémentaires et du collège de Yutz se sont présentés aux élections des Conseils Municipaux des Jeunes et des Enfants qui se sont déroulées en octobre.

L'installation de ces deux nouveaux conseils a eu lieu le 21 octobre. Ils sont composés de 20 enfants et 9 jeunes, élus pour trois ans, qui se réuniront une fois par mois pour travailler sur des projets autour du bien être des Yussois. Ils participeront également à l'ensemble des commémorations et inaugurations futures. À cette occasion Sophia NAPOLI et Kayline de GASPERIN ont respectivement été élues Maire du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants !



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (C.M.E.)

Sophia
NAPOLI



SARA
BENMBAREK



AUGUSTIN
CALVI



CHARLIE
CARDOT



NOA
ENGELN



COLINE
IANELLI



EMELYNE
IANELLI



MAMADI
KEITA



EVA
KREMER
TULEWEIT



HANA
MOKEDEM



OMNIYA
MOUGUERZI



SARAH
NAHA



AKHMET
OZIYEV



EMILIE
PEIFFER



JEBRYL
REDOUANI



BELLA
SENA DE OLIVEIRA



LILY
SIBILLE



JULIETTE
SOWA-SCHULTZ



MIA
VONNER



JULIA
ZANDA



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (C.M.J.)

Kayline
DE GASPERIN



Carmen
BOURLA



Tao
ENGELN



Célia
GIGANT



Apolline
IJEWSKI



Ruben
LEGRAS



Esteban
LEGRAS



Sahel
MAMMAR



Julia
SOMEIL





Rentrée scolaire 2023-2024

Quels enfants sont concernés ?

- les enfants nés en 2021 qui feront leur entrée en maternelle ;
- les enfants qui entrent au CP ;
- les nouveaux arrivants.

INSCRIPTION SUR " MON ESPACE CITOYEN " DU 22 JANVIER AU 2 FÉVRIER :

Etape 1 :

Création de votre espace citoyen sur :

www.espace-citoyens.net/yutz/espace-citoyens

Etape 2 :

Création de votre famille dans « **Entourage** ». Étape indispensable pour que le service scolaire puisse traiter votre demande.

Etape 3 :

Une fois la déclaration de votre famille validée, vous en serez averti par mail et le bouton « **Inscription Scolaire** » apparaîtra sur votre page d'accueil.

Il vous suffit ensuite de suivre la procédure d'inscription.

Etape 4 :

Vous serez informé du traitement de votre dossier par mail et la fiche d'inscription de votre enfant sera disponible dans « **édition de documents - enseignement** » sur votre espace.

Etape 5 : Admission à l'école

Pour tout renseignement complémentaire, les familles peuvent s'adresser au service scolaire de la ville de Yutz du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30 par téléphone : 03 82 52 31 15 ou au 03 82 52 31 13

Retrouvez plus d'informations sur le site de la Ville :

www.ville-yutz.fr/2023/12/19/inscriptions-scolaires-2024-2025



Une nouvelle OFFRE DE SOINS

Madame le Maire et les élus ont visité en présence du Docteur Loïc LIBOT, expert médical, Co-Fondateur et Président du CMSI France, le nouveau Centre médical de soins immédiats (CMSI Yutz) installé depuis le 13 novembre 2023, à la clinique SAINT-ELISABETH de Yutz.



Le CMSI est le relais entre la médecine de ville et les urgences hospitalières. Si votre situation médicale requiert un avis ou un geste technique urgent et que votre médecin traitant n'est pas disponible, le CMSI peut vous apporter une réponse appropriée. De plus, il permet de désengorger les services hospitaliers d'urgence.

Son but est toujours de bien soigner, économiser les ressources médicales qui se font rares et ainsi faire reculer les déserts médicaux.

Il est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19h. L'ensemble des médecins pratique des tarifs du secteur 1. et tous les soins sont entièrement remboursés.

Plus d'informations sur :
www.cmsifrance.fr



Retour sur LES FESTIVITÉS DE LA SAINT-NICOLAS

QUAND L'ARTISANAT ET LE SAVOIR-FAIRE S'UNISSENT POUR CÉLÉBRER LES TRADITIONS

C'est samedi 2 décembre à 14h que fut inauguré le Marché de la Saint-Nicolas de la Ville. Véritable institution chère au cœur des Yussois, ces 16 jours de festivités sont avant tout le reflet d'un savoir faire local et artisanal.

Contrairement à de nombreuses manifestations ayant lieu à cette période, la Ville peut s'enorgueillir de voir grandir chaque année l'investissement des acteurs des fêtes de la Saint-Nicolas à Yutz. Ici tout est artisanal, depuis la création des chars du défilé **par les associations de la ville sous la supervision de l'association Si Yutz M'Était Conté (SYMEC)** jusqu'à la conception du magnifique décor enchanteur **par les services techniques de la Ville**, experts dans leur fabrication et leur mise en scène.

Nos rues et nos quartiers ne furent pas en reste, parés d'illuminations et de décors proposés par les enfants des accueils périscolaires de la Ville.

Pendant 16 jours les animations se sont succédé, esplanade de la Brasserie. Les 47 chalets tenus par nos associations, nos artisans et nos commerçants ont proposé aux visiteurs des découvertes originales, créatives et gourmandes. Pendant que les plus grands flânaient et dégustaient quelques spécialités, les plus jeunes profitaient des contes et des dessins animés fantastiques qui les ont fait rêver et voyager vers quelques contrées magiques.





Petits et grands ont également pu démontrer leurs talents d'équilibriste sur la patinoire tenue par l'ESTY, Yutz en Balade et le Tennis Club Aéroparc. Les recettes redistribuées entre les trois associations permettront de proposer toujours plus d'activités aux Yussois tout au long de l'année.

Mais au-delà des festivités, la Saint-Nicolas à Yutz revêt également **une dimension solidaire**. Ainsi le traditionnel "puits" du marché a permis de récolter des fonds pour l'association **"L'Allée du Rêve"**. Cette dernière a pour but d'apporter du mieux-être et du rêve aux enfants hospitalisés à Nancy-Brabois, principalement dans le service d'oncohématologie, en leur distribuant des jouets et en participant à la rénovation des chambres dans lesquelles ils passent beaucoup de temps.



La Saint-Nicolas à Yutz va bien au delà d'une simple fête de fin d'année. C'est un moment où le savoir-faire, les associations et les services de la commune se conjuguent pour créer une ambiance unique. Cette célébration nous réunit tous autour des valeurs de convivialité, de solidarité et de préservation des traditions, ce qui en fait un succès annuel qui continue d'enchanter chaque génération.



Merci à tous !

L'Association Si Yute M'Était Conté
L'Association des Résidents du Stockholm
L'Association Les Uns et Les Autres
L'Association du quartier de l'Ambanie
L'Amicale de l'Ancien village
Les Voisins d'Olympe
La Confrérie Saint Nicolas
Aéro Parc Yussois
La MJC
Les Vieilles Tiges
Le Club de Gymnastique

Le Centre Equestre de Yutz
Les chevaux islandais
Yutz en balade
L'association Poussières d'étoile
L'association Tout feu, tout flamme
Collectif Saint Nicolas de Manom
L'Association Forum de Kuntzig
Les bateleurs de Sire Jean
L'Harmonie Municipale de Yutz
Les Joyeux Lurons
La Batterie-Fanfare de Bertrange Immeldange

L'Harmonie Municipale de St Louis L'Hôpital
L'École Municipale de Musique (les Caryocas, la chorale Cantilyls)
Tambour Verein Köllerbach
Marching Band Völklingen
Yutz Actif
Le Credit Mutuel
La Ville de Yutz
Le Département de la Moselle
La Région Grand-Est

LES TRAVAUX DANS LA VILLE



VÉGÉTALISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE VICTOR HUGO

Vendredi 10 novembre, Madame le Maire, accompagnée des élus, de Madame Régine FABBRO, Présidente du club Inner Wheel Thionville France ainsi que de Monsieur Christophe LEBLANC, Directeur Général adjoint de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de Monsieur Anouar MAZIZ, Directeur de l'école Victor HUGO, a inauguré la nouvelle bulle nature du groupe scolaire Victor HUGO.

Après la création de la bulle nature dans la cour du R.A.S.E.D. (Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté) de l'école Robert SCHUMAN, c'est le groupe scolaire Victor HUGO qui végétalise sa cour avec la création d'une bulle nature.

L'école bénéficie à présent d'une cour avec des pavés drainants et d'un espace de nature composé de différentes essences d'arbres et de végétaux, pour le bien-être des élèves afin de développer des projets pédagogiques à portée environnementale.

Dans le cadre de ce projet, la Commune avait sollicité **l'agence de l'eau Rhin-Meuse qui a apporté une aide financière de 112 038 €**. L'ensemble de ce dispositif, réalisé en concertation avec l'équipe pédagogique, permettra une meilleure récupération de l'eau afin d'alimenter plus facilement les nappes phréatiques.

L'association Inner Wheel Thionville France, qui rassemble des femmes qui se mobilisent pour le bien des autres dans des causes humanitaires, sociales, sanitaires, culturelles ou encore éducatives, a offert quant à elle trois arbres qui ont été implantés dans la cour de l'école.

Enfin, **un parking de 23 places avec une place PMR** attenant à l'école a été également réalisé pour permettre aux parents d'élèves d'accéder à l'école sans se garer dans la rue et gêner les riverains. Nous souhaitons donc d'excellents moments à l'équipe pédagogique et aux nombreux écoliers qui profitent de ce superbe espace renaturé.

Montant total des travaux : 300 000 € TTC



REEMPLACEMENT DES ÉCLAIRAGES STADES DE LA FÔRET ET STADE VASQUEZ

L'évolution vers des technologies plus durables est devenue une priorité et le domaine des équipements sportifs n'y échappe pas. Ainsi les éclairages des stades de la Forêt et VASQUEZ ont été remplacés par des solutions plus modernes et écologiques en LED.

Le passage à l'éclairage LED dans les stades offre des avantages significatifs en termes d'efficacité énergétique, de durabilité, de flexibilité et d'amélioration de l'expérience visuelle, ce qui en fait un choix attrayant pour les installations sportives.

Ce remplacement permet également de répondre aux normes fédérales pour la pratique du football et du rugby afin que les clubs et les pratiquants puissent aborder cette nouvelle année "olympique" dans les meilleures conditions.

▪ Remplacement éclairage VASQUEZ
Montant des travaux : **42 172,80 € TTC**

▪ Remplacement des projecteurs Stade de la Forêt :
Montant des travaux : **43 521,22 € TTC**



Suivi des projets Ville LE VAL JOYEUX

Après la pose de la première planche du nouveau VAL JOYEUX, le 14 octobre dernier, les travaux d'assainissements, les fondations et les premiers murs devant supporter la structure en bois de l'édifice sont en cours de réalisation.

Programmé pour être inauguré à la fin de l'année 2024, le « VAL JOYEUX » revisité proposera une vue panoramique sur la prairie environnante. La structure comprendra une vaste salle ayant une capacité d'accueil de 200 personnes, pouvant être aménagée en deux espaces distincts, respectivement pour 70 et 130 personnes assises. Chacun de ces espaces sera doté d'une cuisine élaborée en collaboration avec les traiteurs yussois.

Quant à son accès, rappelons également que la voie sera élargie pour faciliter le déplacement des bus et qu'un parking d'environ 40 places sera réalisé.

Montant total des travaux : 2,9 M €

Financés à hauteur de 17 % par l'État, 20 % par le Département, 9 % par la Région et 12 % par la Caisse d'allocations familiales. La Ville prendra en charge le million d'euros restant.

Saison CULTURELLE 2023-24



Billetterie en ligne sur
www.l'amphy.com

Renseignements & informations :
✉ : lamphy@mairie-yutz.fr ☎ : 03 82 56 14 15
www.lamphy.com - www.bestien.ville-yutz.fr



→ DON QUICHOTTE

Lundi 15 janvier 2024 - 20h30 - l'amphY // Spectacle

L'une des œuvres les plus prestigieuses de l'histoire de la danse classique, interprétée par les immenses artistes du Grand Ballet de KIEV.

Le ballet mêle l'intrigue amoureuse de la jeune Quiterie et du barbier Basile à l'odyssée du « chevalier à la triste figure ». Don QUICHOTTE, un vieux chevalier excentrique obsédé par l'idéal de la chevalerie, est hanté par la vision d'un amour utopique.

Quant au Grand Ballet de KIEV, ses solistes se produisent avec succès sur les meilleures scènes : celles du Bolchoï, de la Scala, du Grand Opéra de Paris, du Metropolitan Opéra. Dans le monde entier, on admire la maîtrise de ses artistes.

→ DUO DAOZI

Vendredi 19 janvier 2024 - 20h30 - Salle BESTIEN // Musique classique

Leurs souches sont classiques, mais Annabelle GALLAND à la contrebasse et Sonia LOUVET à la harpe vous offrent une traversée aux confins des musiques traditionnelles, du jazz et de la musique ethnique et contemporaine.

Elles racontent et chantent des histoires. Elles vous plongent dans un univers onirique, teinté de poésie et plein de tendresse.



→ ANNE ROUMANOFF

Mardi 23 janvier 2024 - 20h30 - l'amphY // Humour

L'expérience de la vie ? C'est être une femme d'expérience ou être toujours en train d'expérimenter ? Quand maturité rime avec curiosité, Anne ROUMANOFF porte dans ce nouveau spectacle un regard narquois et joyeux sur les grandes transformations de notre société : nouveau langage, nouveaux comportements, nouveaux métiers. Vous y croiserez notamment une coach américaine en relation de couple, vous entendrez une version revisitée des contes de fées, un poème sur les influenceurs et des commentaires savoureux sur l'actualité politique et sociale. Un spectacle déconstruit par une femme expérimentée qui rêve de se reconstruire.



→ SOUND OF FLOYD

Vendredi 26 janvier 2024 • 20h30 • l'amphY // Rock

Composé de 8 musiciens, Sound of Floyd se veut aussi fidèle que possible au groupe originel. Depuis 2011, le groupe s'affaire à monter un spectacle hommage hors du commun.

Pendant plus de deux heures, vous aurez l'occasion de (re)vibrer sur les meilleures chansons de Pink Floyd en revivant toutes les époques du groupe légendaire.



→ ROMAN DODUIK

Mardi 30 janvier 2024 • 20h30 • l'amphY // Humour

Quand on est suivi par 3 millions d'abonnés sur les réseaux, mieux vaut toujours être adorable ! Mais quand il coupe sa caméra, Roman redevient ce mec de 25 ans à la vie pas toujours très instagramable...

Sans tabou mais toujours avec une sympathie communicative, Roman DODUIK balance tout : les coulisses de l'influence, son addiction au « Sundae » et au rap dépressif, la liste infinie de ses phobies et sa vie amoureuse bien loin des clichés.

Révélation du dernier Montreux Comedy festival, Roman se montre aussi à l'aise sur scène que devant les caméras.



→ CAMILLE ET JULIE BERTHOLLET

Jeudi 8 février 2024 • 20h30 • l'amphY // Musique classique

Accompagnées de leurs musiciens acolytes, le concert de cette tournée est un feu d'artifice.

Retour aux racines et à l'essence de leur vie pour les sœurs Berthollet, qui nous proposent un programme composé des plus grands titres de leur répertoire de cœur : la musique classique.

Des versions personnelles, inédites, de Mozart, Chopin, Tchaïkovski, Bach, Camille et Julie vous emmènent dans leur univers avec des arrangements sous la flamme de leurs archets.

Le duo virtuose offre ici une version intimiste des plus belles mélodies du Lac des Cygnes, Carmen, Hallelujah en passant par le thème de Gladiator...



→ AVE CÉSAR

Mardi 20 février 2024 • 20h30 • l'amphY // Théâtre

Didier (Frédéric BOURALY) et Corinne (Christelle REBOUL), mariés depuis 25 ans, tentent de pimenter leur vie amoureuse endormie et raviver leur romance, lors d'un week-end dans un hôtel chic et branché.

Équipée d'un guide du « Sexe pour les nuls », loin de la maison, des enfants, du travail et de la routine quotidienne, Corinne espère séduire à nouveau son mari. Didier, de son côté du lit, se satisfait de pouvoir garder les choses telles qu'elles sont : confortables, sûres et ennuyeuses...

À la croisée des chemins, entre confessions intimes, fous rires, tendresse, danses endiablées, sanglots et room service défaillant, quelle sera l'issue de ce week-end pas comme les autres ?



CONCERTS ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Renseignements auprès du secrétariat de l'École Municipale de Musique :

34 avenue de Gaulle - 57970 Yutz

✉ : ecolemusique@mairie-yutz.fr

☎ : 03 82 52 31 18

Du lundi au vendredi,

8h30-12h et 14h-17h30

(sauf le mercredi : 9h-12h / 14h-16h)

→ CONCERT MUSIQUE DE CHAMBRE

Samedi 17 février 2024 - 17h - Temple // Concert

Les élèves de l'École Municipale de Musique de Yutz et du conservatoire de Thionville se réunissent à l'occasion d'un concert partagé de musique de chambre.

Fruit d'un travail en commun autour d'œuvres du répertoire classique, et du répertoire de musique de film, duo, trios, quatuors restitueront le résultat de leur collaboration pour le plus grand plaisir des auditeurs. Il s'agit de la troisième édition de cet événement.

L'année dernière, le concert avait été donné salle de l'Adagio à THIONVILLE.



→ CONCERT DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Dimanche 18 février 2024 - 15h - Temple // Concert

Comme chaque année, les professeurs de l'École Municipale de Musique de Yutz se rassemblent pour offrir à leur public un concert haut de gamme varié et toujours très apprécié.

Des œuvres de musique classique, de musiques actuelles ou de jazz se succéderont sous les doigts experts de ces artistes pédagogues passionnés. Une après-midi musicale de qualité à ne pas manquer !



INSCRIPTIONS FÊTE DE LA MUSIQUE 2024 *Artistes, musiciens, On compte sur vous !*

→ En 2023, la Ville de Yutz est revenue aux origines de la Fête de la musique, en offrant à plus de 10 groupes et chanteurs amateurs la possibilité de se produire devant la Salle BESTIEN où sur l'Esplanade de la BRASSERIE. Pour organiser l'édition 2024 de cet événement grandissant, nous vous invitons à déposer votre candidature à l'adresse culture@mairie-yutz.fr, avant le 29 mars 2024, en indiquant le nom de la formation, le nombre de musiciens, le type d'instruments, le style musical et, éventuellement, la puissance électrique nécessaire.



« COULEURS VIVANTES » RÉTROSPECTIVE YVES BLIN DU 3 AU 25 FÉVRIER 2024 - SALLE BESTIEN

Yves BLIN est un artiste yussois reconnu, qui se distingue par sa disponibilité pour discuter de son œuvre, convaincu que la vie de sa création picturale prend forme à travers le regard du spectateur.

Cet ancien professeur d'art réside à Yutz depuis de nombreuses années et consacre quotidiennement des heures précieuses à son art dans son atelier. En tant qu'artisan de la peinture, il façonne avec finesse des œuvres vivantes et colorées, reconnaissables par l'harmonie subtile des teintes accentuée par une touche de rouge omniprésente.

Dans ses réalisations oniriques et poétiques aux lignes claires, il décompose l'imaginaire pour en proposer une interprétation profondément optimiste empreinte où le spectateur peut trouver la sérénité. Les personnages et les formes semblent suspendus dans des compositions où légèreté et lumières s'entremêlent. Les tableaux d'Yves BLIN puisent aussi dans ses souvenirs heureux partagés avec son père mécanicien, comme en atteste la présence régulière de la locomotive à vapeur dans ses œuvres.

Cette exposition, empreinte d'une grande tendresse, est un voyage pictural à ne surtout pas manquer.



Faire toujours mieux avec moins,

Les deux derniers conseils municipaux ont traité essentiellement du traditionnel débat d'orientation budgétaire et du vote des budgets de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2024.

Malgré le contexte inflationniste des deux dernières années, comme nous nous y étions engagés lors de la précédente campagne électorale, nous avons fait le choix, une nouvelle fois, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux afin de ne pas alourdir la charge fiscale des propriétaires.

Sur ce budget, l'équilibre entre les dépenses et les recettes de fonctionnement a été particulièrement difficile à trouver, et ce pour plusieurs raisons.

La première tient au fait que depuis 2014, l'Etat dans son objectif de réduction du déficit public a diminué considérablement (environ 900 000 € par an) ce qu'on appelle les dotations globales de fonctionnement, lesquelles sont reversées aux collectivités pour les aider dans la réalisation de leurs missions de service public.

La deuxième est commune à l'ensemble des ménages français. Il s'agit de l'augmentation des coûts de l'énergie et des carburants, laquelle s'élève depuis 2022 à 750 000 €/an malgré l'extinction de l'éclairage public et la réduction de 1°C de la consigne de chauffage dans les bâtiments municipaux.

Enfin, les différentes revalorisations des agents de la fonction publique territoriale, lesquelles sont complètement légitimes et imposées par les parlementaires, engendrent une dépense supplémentaire de 700 000 €/an (à nombre de postes équivalent).

Néanmoins, Yutz doit poursuivre sa mutation environnementale, c'est pourquoi pour 2024, nous avons maintenu un budget d'investissements de près de 10 millions d'euros dans l'objectif d'améliorer énergétiquement nos équipements existants (mise en place de panneaux photovoltaïques, relamping de la MJC), d'en créer de nouveaux plus fonctionnels en lien avec les besoins de la population (Val Joyeux et bâtiment multifonctionnel).

Par ailleurs, près de 2 millions d'euros seront fléchés pour la requalification et la réfection de nouvelles voiries (notamment les rues Anatole France, Châteaubriand et Henri Dunant) et plus de 600 000 € pour l'aménagement à l'Aéroparc, d'un skate-park de 470 m² et de deux terrains de basket 3 par 3 et pour la réfection des vestiaires et sanitaires du gymnase Saint Exupéry.

Ce montant d'investissements record est rendu possible grâce à une politique de désendettement menée depuis plusieurs années et une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement générant un autofinancement significatif et une capacité d'emprunt raisonnable.

Le groupe « le Renouveau Yussois » vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

Excellentes fêtes de fin d'année à tous,
Les membres du Renouveau Yussois
renouveau.yussois57@gmail.com

La fin d'année est généralement synonyme de fêtes, de décorations dans les rues et dans les vitrines des commerçants, à Yutz, c'est le défilé et le marché de St Nicolas qui ouvrent cette période. Mais cette année la joie et l'impatience sont minées par l'inquiétude engendrée par les événements nationaux et internationaux.

Au niveau international, les événements au Proche-Orient qui viennent s'ajouter à des mois de guerres meurtrières dans le monde, heurtent chacun de nous en faisant naître des sentiments d'impuissance et d'incompréhension et poussent à tout mettre en œuvre pour promouvoir la paix.

Ceci a également des répercussions dans notre pays avec le passage du plan Vigipirate à son niveau maximal, où même à Yutz pour le défilé de St Nicolas aucun véhicule ne devait être stationné sur le passage du cortège Avenue des Nations. Mais aussi par des prises de paroles et des incriminations des représentants politiques nationaux que nous n'avons plus entendues ou lues depuis longtemps.

A ceci s'ajoute l'inflation, les difficultés liées au logement et le dérèglement climatique qui incitent à des actions orientées vers le cadre de vie et la sobriété énergétique aussi bien au niveau des ménages qu'au niveau de la municipalité. Ainsi, nous ne pouvons que nous réjouir des orientations budgétaires votées lors du dernier Conseil Municipal en faveur de l'investissement dans des panneaux photovoltaïques, dans des éclairages LED et dans des travaux d'isolation thermique des bâtiments publics.

A l'aube de cette nouvelle année 2024, nous ne devons pas laisser s'installer autour de nous une ambiance de crainte couplée à sentiment de passivité. Enfin, afin que notre tissu collectif garde sa vitalité, nous devons lutter contre l'individualisme croissant en apportant, chacun à la mesure de ses capacités, une pierre à l'édifice de notre vie locale.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année.



Une fusion en catimini...

Développement économique, aménagement, eau, assainissement, collecte et traitement des déchets, gestion des milieux aquatiques, environnement, édifices culturels, santé, gens du voyage, numérique, relations transfrontalières, enseignement supérieur... même si, pour les administrés, le maire reste l' élu de référence, les transferts de compétences successifs ont progressivement déplacé les lieux de gestion et de décision vers les établissements publics intercommunaux (communautés de communes ou d'agglomération).

Depuis plusieurs mois déjà se dessine un projet de fusion - aujourd'hui entériné - entre notre agglomération de « Porte de France Thionville » et celle du « Val de Fensch ». Si l'imbrication des territoires, les intérêts communs (mobilité, eau, déchets) et les cohérences économiques et fiscales peuvent globalement plaider pour cette fusion, quelques arguments nous induisent à relativiser la pertinence de cette démarche défendue par la majorité municipale.

Ainsi :

- quelle plus-value apportée à ce passage de la taille L à la taille XL ? Continuer en plus grand ce qui existe déjà ne saurait constituer un projet de territoire, dynamique et fédérateur pour les communes concernées.

- quel lien de proximité avec les habitants ? Concilier économies d'échelles - et éviter les doublons - avec le maintien de services publics de proximité pour tous constitue à la fois un enjeu et une condition préalable essentielle.

- nos territoires ne se réduisent pas à une suite d'indicateurs. Prendre en compte nos concitoyens, c'est également les interroger, les écouter. Ce projet de fusion, dont aucune liste n'en a fait écho lors des dernières élections municipales de 2020, aurait mérité un débat porté sur la place publique ou a minima une information claire et diffusée auprès des habitants des territoires concernés. Nous avons porté, tant au niveau de l'agglomération que de la commune, une demande de concertation en direction de la population ; la fin de non-recevoir constatée est plus que regrettable.

Un débat clivant : pour certains l'urgence de cette nouvelle entité apparaissait comme nécessaire face aux enjeux de notre territoire notamment en ce qui concerne la mobilité (même si les nouvelles élections au sein du SMITU semblent rebattre les cartes jusqu'en 2026) ; pour d'autres une concertation avec les habitants pour la construction d'un projet réellement partagé semblait incontournable...

Le groupe « Vivre Mieux à Yutz » vous présente ses sincères meilleurs vœux d'un avenir commun humaniste et participatif.

Le groupe « Vivre Mieux à Yutz »



AGENDA DES MANIFESTATIONS



FÊTE FORAINE

24 février au 10 mars

🕒 : de 14h à 19h
📍 : Esplanade de la Brasserie



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

mercredi 13 mars 2024

🕒 : 20h
📍 : Salle BESTIEN

06-Jan Salon bien être et voyance

Les Courbes de Lorraine
🕒 : 10h00 à 17h00
📍 : Salle Bestien



07-Janvier

Concert du Nouvel an
Harmonie Municipale
🕒 : 15h00
📍 : L'amphY



14-Janvier

Animation jeux de société
Jeux à Gogo
🕒 : 14h00 à 19h00
📍 : Salle Bestien



21-Janvier

Vide dressing
ADLO
🕒 : 8h00 à 16h00
📍 : Salle Bestien

Repas traditionnel polonais Dom
Polski
🕒 : 12h00 à 18h00
📍 : Salle Petit Prince



27 et 28-Janvier

Salon Conseil Habitat de Yutz
CH Events
🕒 : 10h00 à 18h00
📍 : Gymnase Mermoz



03-Février

Chandeleur
Allée du rêve
14h30 à 15h30
📍 : Résidence les Bleuets

Thé Dansant Séniors
Ville de Yutz
🕒 : 15h00 à 17h30
📍 : L'amphY

Tournoi Fluo
ASVB
🕒 : 17H00 à 4H00
📍 : Gymnase Mermoz



06-Février

Salon de l'intérim du Luxembourg
FEDIL employment services
🕒 : 9H00 à 14H00
📍 : L'amphY



9-Février

Belote
A.R.S.
🕒 : 19h00 à 23h00
📍 : Salle Petit Prince



10-Février

Concert Joyeux Lurons
🕒 : 15h00 à 18h00
📍 : L'amphY



11-Février

Casting les Courbes de Lorraine
🕒 : 10h00 à 18h00
📍 : Salle de réunion Mermoz



14-Février

Don du sang
Amicale des donneurs de sang
🕒 : 15h30 à 19h30
📍 : L'amphY



17-Février

Concert de reprises des
chansons de Céline Dion
Fan de Mathew's
📍 : L'amphY



22-Février

Forum pour l'Emploi
ProxiJob
🕒 : 8h30 à 12h00
📍 : L'amphY



24-Février

La Saint Patrick
Yutz Baby Foot
📍 : L'amphY

Championnat de France de boxe
A.S. Boxe de Yutz
🕒 : 19h00 à 23h45
📍 : Gymnase Mermoz

AGENDA de la M.J.C.

→ 08.01 au 01.02 Exposition photos

D'Agnès MERCIER DURAND
Entrée libre

→ 12.01 Théâtre « Ciné Paris »

Par la Cie Incognito
20h30 - Entrée libre

→ 17.01 L'heure du conte pour tous

Conte d'Elisabeth Malgonne - dès 5 ans
« Au fil de l'eau »
15h00 - Tarif : 4 €

→ 19.01 Théâtre à table

Par l'atelier théâtre adulte de M.J.C.
20h30 - Tarif : 12 € sur réservation

→ 31.01 Spectacle jeune public

« Il était temps »
Par la Cie Incognito
15h00 - Tarif : 5 €

→ 02.02 Théâtre

Par les Clopains d'abord
20h30 - Entrée libre

→ 05 au 22.02 Exposition photos

De Jean-Michel DIDELOT
Entrée libre

→ 11.02 « Scrapbooking tout en blanc et diamant »

Animé par Valérie
09h30 à 17h30
Inscription : vallion@wanadoo.fr

→ 14.02 Bal costumé des enfants dès 3 ans

« Le retour de Kaskakorn » Par Echo Lali
15h00 - sur réservation

→ 16.02 Lecture théâtralisée « Cabaret poétique »

Par la Cie Incognito
20h30 - Entrée libre

→ 17.02 « Dîner dansant »

Avec Simone et Antoine de la Danse de société de la MJC - Par la Cie Incognito
19h00 - Payant sur réservation

→ 17.02 rencontres ouvertes de l'atelier philo

17h00 - sans inscription

Renseignements et inscriptions :

M.J.C. la Pépinière
30 rue de la Pépinière
☎ 03 82 56 20 73

✉ accueil@mjc-yutz.com

🌐 www.mjc-yutz.com

PERMANENCES :



→ Médecin de garde



Pour obtenir les coordonnées du médecin de garde, veuillez appeler le cabinet de votre médecin traitant, ou à défaut le centre 15.



→ Pharmacies



Un seul numéro le 3237, (Numéro Audiotel : 0,34 € TTC/min ou www.3237.fr)



→ Conciliateur de justice



Les permanences de Christine TACCONI, conciliateur de justice, se tiendront les mercredis 10 janvier et 6 février de 9h à 11h30 et les jeudis 25 janvier et 22 février de 14h à 16h30 :

Mairie annexe - Complexe Saint Exupéry, 34 Avenue de Gaulle 1^{er} étage - salle CITADELLE - Bureau 102

Vous pouvez contacter le 03 82 82 26 82 pour prendre rendez-vous.

→ Conseil des Sages



Le Conseil des Sages tient une permanence **le premier mardi de chaque mois, de 10h à 11h30**, dans la salle de réunion de la Direction de la solidarité au 93 rue du Président Roosevelt.



Naissances



Agathe SEKUTOWSKI
née le 24 septembre 2023



Clémence LÉON
née le 6 octobre 2023



Yanis LACHI
né le 8 octobre 2023



Anna WILSIUS
née le 06 décembre 2023

Décès



- 16.10 René VERDON
- 17.10 Patrick GUISSSE
- 18.10 Bastien JURADO
- 22.10 Claude CARLETTI
- 23.10 Claude RÉZETTE
- 29.10 Liliane WOHL née ANDRIGHETTI
- 30.10 Georgette BARON née BURCKER
- 02.11 Jacky CARLESSO
- 03.11 Jacqueline ZULIANI née SCHOUMANN
- 06.11 Lucette, MULLER
- 08.11 Josette DERHAN née BAILLY
- 09.11 Christiane BERND née DEUTSCH
- 13.11 Bernadette VACCAI née LORRAIN
- 19.11 Fiorenzo MANCUSO
- 19.11 Michèle LORSCHIEDER née HUMBERT
- 20.11 Martial WEINMANN
- 22.11 Agnès WOIRGARD née LECLERC
- 22.11 Violetta SCHNEIDER née TESSARO
- 28.11 Daniel MEYER
- 01.12 Yvette BRAULT née WEISSENBACHER
- 05.12 Joseph STOLL
- 05.12 Maria ALVAREZ VAZQUEZ
- 06.12 Norbert STUIRBRINK
- 06.12 Pietrino GALAFFU
- 12.12 Julien BUDKA
- 13.12 Cécile GASPARINI née THURNER
- 13.12 Albert THIÉBAUT
- 16.12 Danièle BARDIN née PFEIFFER



RECENSEMENT

Comme chaque année, la Ville réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Une partie des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Si vous êtes recensé, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Les agents de Yutz :



Angélique LENTINI



Stéphanie MARTIN



Jean-Stéphane MAUVET

Recensement en ligne :

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Plus d'information :

le-recensement-et-moi.fr

☎ 03 82 82 26 82

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024



Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire les représentants français. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour.

QUI PEUT VOTER ?

Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.

Les ressortissants communautaires qui ont le droit de voter dans leur État d'origine peuvent aussi voter aux élections européennes. Ils doivent résider dans la commune où ils souhaitent voter et être inscrits sur les listes électorales complémentaires de cette commune.

INSCRIPTION EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Permet au citoyen français et au citoyen européen de demander son inscription sur les listes électorales d'une mairie pour voter en France. Accessible à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés !

Pour vous inscrire rendez-vous sur :

www.inscriptionelectorale.service-public.fr/

RÉINTÉGRATION DES SERVICES ÉTAT-CIVIL AU 107 GRAND'RUE

Suite aux travaux d'amélioration apportés à l'accueil de la mairie principale, située 107 grand'Rue, les services d'état-civil rejoindront leurs nouveaux bureaux lors de la deuxième quinzaine de février.

Les citoyens bénéficieront, dès lors, d'un bâtiment plus accueillant, d'une vraie salle d'attente et de nouveaux services pour les usagers. De plus, cette modernisation permettra aux agents de travailler dans des conditions optimales.

Mairie

107 Grand' rue
BP 50039 - 57971 Yutz Cedex
Tél : 03 82 82 26 82
www.mairie-yutz.fr
yutz@mairie-yutz.fr

Horaires d'ouverture :

8h - 12h / 13h30 - 17h

Mairie annexe Saint-Exupéry

34 avenue du Général de Gaulle
Tél : 03 82 82 26 82

Direction de la Solidarité CCAS

93 rue du Président Roosevelt
Tél : 03 82 82 26 15

Espace Public de Proximité Quartier Haute-Yutz

67 rue du Stade
Tél : 03 82 56 43 00

En raison des dégradations subies lors des troubles de cet été, l'Espace Public de Proximité est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Ateliers municipaux

2 rue de la Barrière
Tél : 03 82 82 26 89

Police municipale

Espace Commandant du Peuty
107 avenue des Nations
Tél : 03 82 56 15 34
<https://yutz.portailcitoyen.eu/>

La Ville de Yutz vous adresse ses

Meilleurs Vœux

2024

Bonne et flamboyante année 2024!

Clémence Pouget

ANNÉE DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS

LA FLAMME OLYMPIQUE TRAVERSERA LES VILLES DE YUTZ ET THIONVILLE LE **27 JUIN 2024**

